

2009-12-07

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Projections économiques pour la Belgique - Automne 2009

(Article publié dans la Revue économique de décembre 2009)

Parallèlement à la publication, dans le bulletin mensuel de la BCE, de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article présente les résultats attendus pour l'économie belge en 2009 et en 2010. Depuis la parution des prévisions précédentes en juin 2009, les signes de reprise se sont multipliés, après que l'économie mondiale eut essuyé la récession la plus sévère des soixante dernières années. Dans un contexte d'apaisement des tensions financières, la confiance des chefs d'entreprise et des ménages s'est redressée depuis le printemps, tandis que la production industrielle et le commerce ont légèrement progressé. Des doutes subsistent toutefois quant au caractère durable de la reprise. Elle s'est en effet largement appuyée sur des impulsions importantes des politiques budgétaire et monétaire, de même que sur les mouvements des stocks, ces effets étant temporaires. En revanche, dans la plupart des économies avancées, le chômage continuerait d'augmenter et les investissements resteraient faibles, ce qui briderait la croissance en 2010.

Les projections de l'Eurosystème sont établies sur la base d'hypothèses arrêtées à la mi-novembre 2009. Elles tiennent compte de la poursuite d'un rétablissement des échanges commerciaux extérieurs à la fin de 2009 et en 2010, mais leur croissance resterait limitée. Les cours du pétrole, qui étaient passés très rapidement d'un sommet de 145,7 dollars le baril en juillet 2008 à environ 40 dollars en décembre, afficheraient, sur la base des marchés à terme, un niveau moyen de 62,2 dollars le baril en 2009 et de 81,4 dollars en 2010. Les taux d'intérêt sont également supposés suivre l'évolution prévue par le marché. En moyenne annuelle, les taux des dépôts interbancaires en euro à trois mois reviendraient de 4,6 p.c. en 2008 à 1,2 p.c. en 2009 et en 2010. Les taux à long terme atteindraient 3,9 p.c. en 2009 et 4 p.c. en 2010 pour les obligations de l'État belge. Les cours de change sont, quant à eux, maintenus constants au niveau de 1,49 dollar par euro. Dans ce contexte, après être ressortie à 0,5 p.c. en 2008, la croissance du PIB dans la zone euro devrait s'établir entre -4,1 et -3,9 p.c. en 2009 et entre 0,1 et 1,5 p.c. en 2010. Pour sa part, l'inflation reviendrait à environ 0,3 p.c. en 2009, sous l'effet du recul des prix des matières premières. Elle resterait limitée en 2010, entre 0,9 et 1,7 p.c., en raison de la faiblesse de la demande et de la détérioration du marché du travail.

En Belgique aussi, l'ampleur totale du recul du PIB a été historique à la fin de 2008 et au début de 2009. Selon l'estimation « flash » de l'ICN, le PIB a toutefois progressé de 0,5 p.c. au troisième trimestre, et le redressement des indicateurs de conjoncture suggère que l'économie maintiendrait une trajectoire de croissance à la fin de l'année et en 2010. Le rythme de progression y resterait toutefois faible, vu l'absence d'une reprise vigoureuse de la demande extérieure et la faiblesse prévue des investissements et de la consommation privée, dans un contexte de détérioration du marché du travail. Au total, en moyenne annuelle, le PIB diminuerait de 3,1 p.c. en 2009, avant de croître de 1 p.c. en 2010.

Le marché du travail a initialement fait preuve d'une certaine résilience face à la gravité de la récession de l'activité. Les pertes d'emplois et la hausse du chômage ont été limitées par le recours massif au chômage temporaire et par les autres possibilités de réduction du temps de travail. Elles ont également été amorties par un recul important de la productivité dans les entreprises. Toutefois compte tenu de la diminution de l'activité en 2009, et du caractère modéré de la reprise en 2010, le nombre de personnes occupées devrait continuer de reculer tout au long de 2010. En moyenne annuelle, les pertes nettes d'emplois atteindraient 27.000 et 64.000 personnes respectivement en 2009 et 2010. Le taux de chômage passerait de 7 p.c. en 2008 à 9 p.c. en 2010.

La combinaison d'une crise financière virulente et d'un recul généralisé de l'activité a largement affecté les ménages et les entreprises en 2009. À l'exception de la consommation et des investissements du secteur des administrations publiques, toutes les composantes de la dépense ont pesé sur l'évolution du PIB. Les entreprises ont eu à faire face à l'effondrement synchronisé de la plupart des marchés extérieurs, de sorte que les exportations de biens et de services se contracteraient de plus de 12 p.c. En outre, elles ont également largement diminué leurs stocks. Enfin, l'environnement économique très déprimé conduirait les entreprises à réduire leurs investissements, en raison principalement de la diminution sans précédent du degré d'utilisation des capacités de production et des perspectives modestes de demande. Les particuliers restreindraient aussi fortement leurs dépenses en 2009, tant en matière de consommation que d'investissements en logements. Ce comportement traduit principalement une grande retenue face aux perspectives incertaines en matière d'emploi ou de revenus futurs.

En 2010, la reprise modérée de la croissance reposerait sur un léger renforcement de la consommation privée et des exportations, et sur le retournement des mouvements de stocks. Toutefois, la correction des investissements privés se poursuivrait.

Tout comme dans la zone euro, l'inflation a fortement décéléré en Belgique dans le courant de 2009; elle a même été négative de mai à novembre. Cette période de désinflation serait cependant de courte durée, elle résulte presque exclusivement de la diminution sensible du niveau des prix de l'énergie par rapport à la situation prévalant un an plus tôt. Les effets de base négatifs qui ont joué sur l'évolution des prix de l'énergie pendant une grande partie de 2009 se retourneront toutefois rapidement, en raison de la hausse récente des cotations internationales du pétrole. L'inflation redeviendrait dès lors positive à la fin de 2009, mais elle resterait limitée jusqu'à la fin de la période des projections, en raison de l'atténuation rapide des pressions émanant des prix des importations et des salaires. Au total, en moyenne annuelle, elle ressortirait à 0 p.c. en 2009 et à 1,6 p.c. en 2010, après s'être établie à 4,5 p.c. en 2008. Pour sa part, l'indice-santé progresserait de 0,6 p.c. en 2009 et de 1,1 p.c. en 2010.

Reflétant à la fois le fléchissement de la productivité du travail, consécutif à la faiblesse conjoncturelle, et la hausse toujours soutenue des coûts salariaux horaires, les coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé ont augmenté de 4 p.c. en 2008 et augmenteraient encore de 4,4 p.c. en 2009, sous l'effet notamment de l'indexation encore élevée résultant de la poussée d'inflation en 2008. Ils diminueraient de 1,1 p.c. en 2010. Cette décélération entre 2009 et 2010 tient en partie à la reprise, de nature conjoncturelle, de la productivité du travail. En outre, la croissance des coûts salariaux horaires reviendrait de 3,3 p.c. en 2008 à 2,8 p.c. en 2009 et à 0,5 p.c. en 2010. Cette prévision repose, conformément aux dispositions de l'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 conclu en décembre 2008, sur la prise en compte de l'indexation et la possibilité d'octroyer, dans le cadre des négociations au niveau des commissions paritaires, des primes non récurrentes de 250 euros en régime de croisière, dont 125 euros en 2009. Par ailleurs, la détérioration des conditions sur le marché du travail conduirait à une modération dans l'évolution des salaires.

Selon les données de l'ICN, les finances publiques de la Belgique ont enregistré un déficit de 1,2 p.c. du PIB en 2008. Dans le contexte macroéconomique dépeint ci-dessus et compte tenu des mesures décidées par le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux, entre autres, dans le cadre des budgets, ce déficit atteindrait, à politique inchangée, 6,1 p.c. du PIB en 2009 et 5,4 p.c. en 2010.

Après avoir reculé de manière continue depuis 1993, pour atteindre 84,2 p.c. en 2007, le ratio de la dette publique au PIB est reparti à la hausse en 2008, sous l'effet essentiellement des injections de capitaux et des crédits octroyés aux institutions financières. En 2009 et 2010, la dette de l'ensemble des administrations publiques devrait de nouveau sensiblement augmenter, fût-ce à un rythme légèrement inférieur à celui de la moyenne de la zone euro. Le taux d'endettement passerait de 89,8 p.c. du PIB en 2008 à 98,1 p.c. en 2009 et 102 p.c. en 2010.

**Projections pour l'économie belge : synthèse des principaux résultats**

(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

	2006	2007	2008	2009 e	2010 e
<b>CROISSANCE</b> (données corrigées des effets de calendrier)					
PIB en volume	2,8	2,8	0,8	-3,1	1,0
Contributions à la croissance:					
Dépenses intérieures, hors variation des stocks	1,7	2,6	2,1	-1,2	0,4
Exportations nettes de biens et services	0,4	0,2	-1,0	-0,6	0,2
Variation des stocks	0,6	0,1	-0,2	-1,3	0,4
<b>PRIX ET COÛTS</b>					
Indice des prix à la consommation harmonisé	2,3	1,8	4,5	0,0	1,6
Indice-santé	1,8	1,8	4,2	0,6	1,1
Déflateur du PIB	2,2	2,3	1,8	1,1	0,9
Termes de l'échange	-0,7	0,3	-2,2	2,4	0,5
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	1,7	2,2	4,0	4,4	-1,1
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	3,2	3,4	3,3	2,8	0,5
Productivité horaire dans le secteur privé	1,6	1,2	-0,6	-1,5	1,6
<b>MARCHÉ DU TRAVAIL</b>					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers de personnes)	50,5	70,3	82,1	-27,3	-64,4
Volume total de travail <sup>1</sup>	1,3	1,9	1,3	-1,6	-0,3
Taux de chômage harmonisé <sup>2</sup> (p.c. de la population active)	8,3	7,5	7,0	7,9	9,0
<b>REVENUS</b>					
Revenu disponible réel des particuliers	2,8	2,0	1,3	2,1	-1,0
Taux d'épargne des particuliers (p.c. du revenu disponible)	15,8	16,2	16,6	19,7	18,4
<b>FINANCES PUBLIQUES</b> <sup>3</sup>					
Solde de financement (p.c. du PIB)	0,3	-0,2	-1,2	-6,1	-5,4
Solde primaire (p.c. du PIB)	4,2	3,6	2,6	-2,4	-1,7
Dette publique (p.c. du PIB)	88,1	84,2	89,8	98,1	102,0
<b>COMPTE COURANT</b> (selon la balance des paiements, p.c. du PIB)	2,0	2,2	-2,5	-0,9	-0,4

Sources: CE, DGSIE, ICN, BNB.

<sup>1</sup> Nombre total d'heures ouvrées dans l'économie.<sup>2</sup> Série ajustée (Eurostat).<sup>3</sup> Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure sur les déficits publics excessifs (EDP).